

# B

## FORMATIONS

Vendredi 5 octobre 2018

### L'ACTUALITE TRIMESTRIELLE EN DROIT SOCIAL

Avec plus de 1500 sessions de formation en droit social dispensées ces 10 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction frôle les 100% de clients « très satisfait ».

#### INFOS PRATIQUES

Animateur :  
Yves Blohorn  
Avocat, DEA Droit Social  
Cabinet Blohorn Avocats

2, Chemin de la Marouette  
Pôle Haristeguy  
64 100 BAYONNE

#### LES DATES

Vendredi 5 octobre 2018  
De 8h30 à 12h30  
Accueil à partir de 8h00

*La prochaine formation se  
déroulera  
le vendredi 14 décembre 2018*

#### LES TARIFS

Convention annuelle  
2018 (4 sessions)

2197€ HT  
*pour les frais d'animation*

866€ HT  
*pour les frais de participation à la  
conception des supports*

# Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE  
DROIT SOCIAL

Les réformes sociales s'accroissent ! L'année 2018 est riche en rebondissements. Quelles sont les nouvelles mesures législatives et réglementaires à suivre et analyser ? Quelles sont leur contenu ? Quelles conséquences sont attendues pour les entreprises ? Quid des nouvelles obligations et pénalités ? Leur calendrier ? Les points de vigilance ? Quelles sont les décisions jurisprudentielles à retenir afin de sécuriser les pratiques ? Comment les interpréter ? De nombreuses questions se posent.

### THÈMES

#### L'actualité légale et réglementaire :

- Formation, exécution, rupture du contrat de travail
- Droit de la paye
- Droit pénal du travail
- Contrôle URSSAF
- Hygiène et sécurité au travail/inspection du travail
- Institution représentative du personnel

#### L'actualité jurisprudentielle :

- Revirements
- Confirmations
- Evolutions

#### L'actualité des conventions collectives

### PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, responsable service RH, chef de service, collaborateurs spécialisés en droit social, Expert-Comptable

### CONTENU

#### Le projet de Loi « PACTE » :

- Les nouveaux seuils sociaux
- La réforme de l'épargne salariale :
  - suppression du forfait social
  - calcul des effectifs pour la mise en place d'accords de participation
    - mesures pour développer l'épargne salariale : mise en place d'accords-types, élargissement des bénéficiaires et amélioration de la lisibilité des informations annuelles pour les épargnants
    - simplification de la mise en place du PERCO
    - accords d'intéressement : continuité en cas de modification dans la situation juridique de l'employeur
- salariés détachés : la nouvelle définition

#### Projet de Loi Avenir Professionnel :

- le volet égalité professionnelle
- la déclaration des effectifs de travailleurs handicapés

#### Paie :

- Prélèvement à la source : les dernières précisions
- Assiette des cotisations : harmonisation

#### Protection des données personnelles :

- La transposition du règlement Européen en droit français

#### Vie privée des salariés :

- vie privée : les limites à la liberté d'expression des salariés
- protection des données : les précisions de la Cour de Cassation

#### Contrat de travail :

- CDD de remplacement : assouplissement des exigences liées à la mention de la qualification de la personne remplacée
- Requalification de CDD en CDI : quel délai de prescription.

#### Santé et sécurité au travail :

- Règlement intérieur : les conditions pour prévoir une tolérance zéro alcool
- Certificat médical de complaisance : la possibilité d'engager la responsabilité du médecin du travail
- La mise à disposition d'un équipement de travail adapté doit tenir compte des conditions concrètes du chantier
- Amendes applicables aux personnes morales pour manquement aux règles de sécurité

#### Représentants du personnel :

- Elections du CSE : la parité au sein des listes de candidats

#### Rupture du contrat de travail

- Non-renouvellement du CDD d'un salarié protégé : respect du principe de séparation des pouvoirs
- Témoignages anonymes : insuffisants pour démontrer la faute

### OBJECTIFS

- Analyser les conséquences des réformes ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise ou pour ses clients.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
- Mise en situation